



DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

(Avis adoptés par l'Assemblée plénière du 11 février 2005)

1. Le Conseil a pris acte du bilan dans l'ensemble positif de la première enquête de recensement. Constatant que le recensement de la population est une opération à compétence partagée entre les communes et l'Etat, il encourage les partenaires à expliciter les éléments constitutifs de ce partage. Il se félicite de la prochaine mise en place de **l'instance d'évaluation des processus de collecte du recensement de la population**, qu'il a appelée de ses vœux. Il attend de cette instance qu'elle promeuve une dynamique de progrès concerté entre les nombreux acteurs des enquêtes de recensement et souhaite une information régulière sur ses travaux
2. Le Conseil encourage la réalisation de **l'enquête « Budget des familles »** qui permettra de mieux appréhender les effets de l'évolution des prix sur le pouvoir d'achat des ménages.
3. Le Conseil souhaite que les opérations prévues par l'Observatoire national de la Délinquance, le Ministère de la Justice, la Drees et l'Insee permettent d'améliorer la connaissance statistique des phénomènes de **violence** (dont les violences intra-familiales) **et de délinquance**.
4. Le Conseil suivra avec attention les efforts entrepris en particulier par l'Ined, l'Insee et le Ministère de la Justice pour améliorer la connaissance des **conditions de vie et de santé des enfants**.
5. Le Conseil renouvelle sa demande d'une meilleure information sur **l'immigration**. Il souhaite que des efforts importants soient réalisés en vue d'améliorer la cohérence des sources statistiques existantes et encourage la mise en place d'opérations permettant d'approfondir la connaissance des flux migratoires et des conditions de vie des migrants.
6. Le Conseil a pris connaissance avec intérêt des efforts entrepris par l'Insee pour améliorer le **suivi de l'évolution des prix** et en particulier sur l'effet « qualité ». Il enregistre avec satisfaction le consensus sur la qualité de l'indice publié mais souhaite que des progrès soient réalisés dans l'information méthodologique apportée aux utilisateurs. Il a enregistré que les travaux se poursuivront, en particulier sur les indices de prix selon le revenu des ménages et souhaite en être informé.